

Libération, 23 avril 2014

24/04/2014 Le préfet du Loiret conteste la création d'une délégation à «l'immigration clandestine» à Orléans - Libération



Accueil > Politique

Le préfet du Loiret conteste la création d'une délégation à «l'immigration clandestine» à Orléans

AFP 23 AVRIL 2014 À 20:08



La mairie d'Orléans a deux mois pour répondre au recours du préfet. (Photo Mychèle Darblau, AFP)

Le maire UMP d'Orléans a créé une délégation municipale à «l'immigration clandestine». Or, l'Etat a la compétence sur le sujet, et non la mairie. Le préfet a donc formé un recours.

Le préfet du Loiret, Pierre-Etienne Bisch, a formé un recours gracieux auprès du maire

[http://www.libération.fr/politiques/2014/04/23/le-prefet-du-loiret-conteste-la-creation-d-une-delégation-a-l-immigration-clandestine-a-orléans_1003192](http://www.liberation.fr/politiques/2014/04/23/le-prefet-du-loiret-conteste-la-creation-d-une-delégation-a-l-immigration-clandestine-a-orléans_1003192)

1/3